

FONDS MANUFRANCE

Ce fonds est constitué des archives qui nous ont été remises par l'avocat Jules Borker.

CARTON 1

- Dossier juridique concernant Henri Rive et René Malterre.

CARTON 2

- Rapport sur la liquidation de biens de la Scop Manufrance.

CARTON3

- Plaidoirie pour la relaxe de Henri Rive.
- Projet de conclusions et conclusions pour la relaxe de Henri Rive.
- Conclusions pour la relaxe de Robert Pirelli et Roger Roudot.
- Etat des créances vérifiées.
- Conclusions pour la relaxe de René Malterre.
- Délibéré du Tribunal de grande instance de Saint-Etienne du 9 juillet 1992.
- Rapport d'expertise n°307 (incomplet).
- Divers : déclaration de Marc Bruyère, secrétaire de la Fédération de la Loire du PCF du 5 mars 1984; procès verbal d'interrogatoire de Henri Rive, le 5 novembre 1987; revue de presse réalisée pendant le procès pour la relaxe des "Manufrance"; diverses références juridiques.

CARTON 4

- Dossier commun aux anciens administrateurs de la Scop Manufrance.
- Différents dossiers liés à la liquidation de la Scop Manufrance.
- Document de la Commission exécutive sur l'avenir des coopératives ouvrières en Europe.
- Revue de presse sur Manufrance entre 1980 et 1985.

- Procès verbal de la réunion des Fédérations CGT et de l'Union régionale CGT d'Ile-de-France sur Manufrance, le 25 février 1993.
- Note confidentielle de Frédéric Weyl à la CGT, le 12 mai 1993.
- Document (cédule pour citation) du Parquet de Lyon du 9 juillet 1992.
- Texte concernant l'amnistie de Henri Rive.